

pour une politique ouvrière

JOURNAL DE L'UNION DES CERCLES POUR UNE POLITIQUE OUVRIÈRE, ASSOCIÉ À L'ENTENTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES

Sondage révélé lors du Congrès extraordinaire du PSS

- Les membres et sympathisants estiment que le PSS doit se rapprocher des syndicats et tourner le dos à la politique d'intégration à l'UE!

Grève des cheminots à Bellinzone

- La politique de déréglementation impulsée par l'UE conduit à attaquer les conquêtes ouvrières.
- Il faut une mobilisation nationale. L'USS et le PSS doivent se joindre aux travailleurs pour exiger: *retrait immédiat du plan de CFF Cargo, aucune suppression de poste!*

On ne peut défendre les revendications des travailleurs sans rompre avec l'orientation d'adhésion à l'Union européenne. Telle est l'orientation de la lettre ouverte adressée à Christian Levrat par 100 syndicalistes et membres du PSS. Après l'échec électoral des élections fédérales de 2007 et la démission de Hans-Jürg Fehr, Christian Levrat a été élu à la tête du PSS lors du congrès extraordinaire, qui s'est tenu à Bâle le 1^{er} mars dernier. Christian Levrat a exprimé à différentes reprises qu'il fallait que le parti renoue avec les revendications des salariés, sa base sociale, avec ses valeurs traditionnelles. Pourtant, dans son discours au congrès, il n'a pas prononcé les mots « service public », alors que le Conseil fédéral a décidé de supprimer le monopole de La Poste. Il a par contre affirmé : « Nous soutenons la poursuite et l'extension progressives et contrôlées de la libre circulation des personnes dans l'intérêt de l'économie suisse et des citoyennes et citoyens. Notre objectif est d'obtenir l'approbation du peuple pour ce projet ». Les revendications des travailleurs, la base sociale du PS, seraient-elles compatibles avec la reconduction des accords sur la « libre circulation des personnes ? Le fait que les employeurs de la construction refusent de signer une convention collective nationale n'a-t-il rien à voir avec cet accord, avec la mise en place d'un cadre de concurrence accrue où les normes de protection des travailleurs sont jugées par la Cour européenne de justice comme des distorsions à la « libre prestation de service » ?

Après l'annonce de centaines de suppres-

Editorial

La défense des revendications des salariés est incompatible avec l'adhésion à l'UE

par Michel Gindrat

sions d'emplois par Cargo CFF, le PS a publié un communiqué dans lequel il exprime sa solidarité « avec les personnes touchées, qui pourront compter sur nous pour défendre leurs intérêts légitimes ». Bien, mais comment ? Le communiqué explique que « la majorité de droite du Conseil fédéral et du Parlement n'a cessé de réduire les crédits. Les difficultés de Cargo CFF découlent ainsi pour une bonne part des subventions pour le prix des sillons (...). Le PS exige donc la mise place de bases légales permettant un soutien financier au transport ferroviaire de marchandises en Suisse (...). Il faut mettre les CFF en position de pouvoir s'affirmer face à la concurrence de la route et des grands autres acteurs ferroviaires ». Rétablir des subventions qui ont été réduites ou supprimées, les augmenter très bien. Mais cela n'est pas possible dans le cadre de l'Union européenne qui a pour but « l'ouverture du rail à la concurrence libre et non faussée ». Les « sillons » dont parle

le communiqué, qui peuvent être loués par différentes entreprises de transports, ont été introduits sous l'impulsion de l'UE pour permettre précisément cette concurrence et pour privatiser le rail.

Les grèves des travailleurs de la construction, la grève des employés de Cargo CFF à Bellinzone démontrent que les travailleurs sont prêts à lutter pour défendre leur travail. Ils attendent du PS qu'il les soutienne. Oui, en prenant appui sur les revendications des travailleurs, il est possible d'aller de l'avant, de renouer avec les victoires. La reconduction et l'élargissement de l'accord sur « la libre circulation des personnes » seront votés ces prochains mois par les Chambres fédérales. Les dernières votations sur les accords bilatéraux ont montré que le non se renforce. Le sondage réalisé par le PSS sur les causes de l'échec électoral du parti exprime de la même façon le fait que la base du PS est opposée à l'orientation du parti en faveur de l'adhésion à l'UE. N'est-ce pas le moment de donner un signal clair aux salariés: pour défendre les services publics, pour défendre les salaires, les conditions de travail, il faut rompre avec la politique d'intégration à l'UE. Ne faut-il pas que le PSS et l'USS prennent leur mandat auprès de leur base plutôt qu'auprès des institutions internationales, et décident de rompre avec la politique d'intégration à l'UE?

Le journal *pour une politique ouvrière* entend apporter sa contribution à cette discussion et préparer ainsi la 5^e rencontre de syndicalistes et de socialistes sur les conséquences des directives européennes en Suisse.

**CONGRÈS DU PSS
MARS 2008**

Le Congrès du PSS s'est tenu le premier mars à Bâle

Le PSS doit répondre aux aspirations des travailleurs

● *Suite à la défaite électorale majeure du PSS lors des élections fédérales du 21 octobre, le président Hans-Jürg Fehr avait donné sa démission. Dans le même mouvement, les instances dirigeantes du PSS avaient lancé un sondage auprès des sympathisants et des membres pour ouvrir la discussion sur les causes de cette défaite, et les réponses à apporter pour redresser le parti.*

Le Congrès du premier mars a été l'occasion d'aborder ces discussions. Il apparaît que le PSS, dans son écrasante majorité, n'est pas prêt à suivre les instances dirigeantes dans le sens d'une adhésion à l'UE. Comme les signataires de la lettre ouverte, la majorité des militants qui ont répondu au sondage organisé par les instances ont exprimé une position très claire : le PSS doit tourner le dos à la politique d'intégration à l'UE, et renouer avec son mandat traditionnel : défendre les travailleurs, défendre les conquêtes sociales et démocratiques. (Voir le sondage sur www.ucpo.ch, et ci-contre, page 3, les résultats du sondage). Les interventions des délégués sont pour une bonne part allées dans le même sens.

Un mandat pour la nouvelle direction du parti

C'est sur cette base que le Congrès a élu le syndicaliste Christian Levrat à la présidence du parti. La question est ouverte maintenant : Comment le Parti socialiste va-t-il honorer ce mandat ?

Les partis bourgeois majoritaires à tous les niveaux des institutions fédérales ont mis à l'ordre du jour une offensive d'une brutalité inouïe contre les conquêtes sociales et démocratiques. Rien ne semble devoir subsister des conquêtes

qui ont façonné pendant des décennies les relations sociales dans ce pays.

◆ Après la réforme de la politique fiscale, Merz annonce que la prochaine est déjà en cours ;

◆ Le monopole de La Poste doit être liquidé par voie d'ordonnance – sans discussion au sein du Parlement, ni possibilité de référendum – dans des délais très brefs ;

◆ CFF cargo est laminé, et liquide des centaines d'emplois ;

◆ Les assurances maladies accélèrent leur offensive pour

procéder au pillage des salaires des travailleurs, et excluent des soins des milliers de ménages ;

◆ La libéralisation de l'énergie est désormais sous toit...

Sans compter l'accélération des réformes au niveau des cantons et des concordats inter-cantonaux : réforme des hautes écoles, des universités, en relation avec la réforme de Bologne, politique de planification hospitalière, remise en cause des statuts dans les cantons, éclatement des systèmes scolaires ...

Sur chacune de ces attaques, sur toutes celles qui sont en cours d'élaboration, les travailleurs attendent du PSS qu'il prenne des positions sans ambiguïté, des positions qui ouvrent la perspective d'une résistance unie contre la liquidation des conquêtes. Le nouveau président du PSS affirme qu'il veut conduire le PS à la victoire en 2011 ! Il doit s'engager fermement et répondre aux aspirations de ceux qui l'ont mandaté !

Max Robert

ECHOS

«La libre circulation telle qu'elle est conçue par l'UE conduit au dumping»

● *Intervenant devant le Congrès extraordinaire du PSS du premier mars, Max Robert a soulevé la question du dumping social lié à la libre circulation des personnes. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de son intervention.*

«J'interviens ici en tant que délégué de la section de Rolle du PSS. Je suis également syndicaliste (...)

Le PSS a connu un brutal recul aux élections fédérales. N'est-ce pas parce qu'il s'est détourné des préoccupations des travailleurs, des jeunes, de la population ?

De nombreux camarades sont intervenus avant moi pour exprimer cette même inquiétude. et c'est la même préoccupation qui transparait dans le sondage effectué après les élections fédérales. (...)

Le PSS doit répondre aux préoccupations de la population et des travailleurs.

Un réel problème de dumping

Or, camarades, il ne faut pas se le cacher: il y a dans ce pays un réel problème avec le dum-

ping social et salarial.

D'après les chiffres publiés par le bureau de l'intégration, qui appartient à l'administration fédérale, parmi les entreprises soumises à une CCT déclarée de force obligatoire, des abus ont été constatés dans un quart de celles qui ont été contrôlées.

Un quart, camarades, c'est énorme. Cela doit nous faire réfléchir à l'heure où la question de la libre circulation est à nouveau ouverte dans ce pays. Je ne suis évidemment pas opposé à la libre circulation des travailleurs. Mais nous ne devons pas nous leurrer: la libre circulation telle qu'elle est conçue par l'Union européenne conduit au dumping.

J'imagine que chacun est ici au courant des récents arrêtés rendus par la Cour européenne de justice à propos d'entreprises pratiquant des conditions de dumping dans des pays de Scandinavie. En Suède, par exemple, une entreprise de Lettonie a prétendu employer des travailleurs lettoniens à des conditions lettoniennes pour effectuer une prestation de services. Les syndicats

sont intervenus pour exiger le respect en Suède des conditions de travail prévues par la loi, qui impliquent de négocier des salaires avec les syndicats. L'entreprise a refusé, ce qui a conduit à un conflit, sous la forme d'un blocus.

Le cas a été porté devant la Cour européenne de justice, qui a donné raison à l'entreprise contre les syndicats. Le blocus est contraire, paraît-il, à la libre prestation de services.

Dans cette situation, camarades, des responsables du Parti socialiste de Suède ont affirmé que les règles de l'UE devraient être changées, ou que la Suède devait rediscuter son appartenance à l'UE.

Camarades, n'est-ce pas une position correcte pour un parti socialiste? (...)

Le Parti socialiste de Suisse doit prendre son mandat auprès de sa base, il doit répondre aux aspirations de ses membres, des travailleurs qui le mandatent.

Il doit prendre des positions conformes à ce mandat, même si elles ne sont pas compatibles avec la politique d'intégration à l'UE. »

CONGRÈS DU PSS
MARS 2008

Congrès du PSS du premier mars à Bâle

Un sondage très instructif (1)

● *Au lendemain de la défaite électorale du 21 octobre, il appartenait au congrès de Bâle du 1er mars d'aborder le bilan, de comprendre ce qui s'est passé, avant de s'engager dans un nouveau cours. Dans ce cadre, il est tout à fait intéressant d'apprécier le sondage proposé aux membres et sympathisants du PSS. Certes, un sondage reste un sondage. Toutefois, le nombre important de participants, les questions posées et les réponses données expriment sans conteste une volonté évidente que nous aurions tort de sous-estimer. Le sondage, auquel pas loin de 3500 militants (membres et sympathisants) ont répondu, pour l'immense majorité des alémaniques, indique que le PSS n'est pas acquis à la politique d'intégration à l'UE.*

Les questions fermées

Le chapitre des questions fermées portait sur « **Les raisons de la défaite électorale 2007** ». 40% des membres estiment que le « parti n'a pas été assez proche des préoccupations de la population ». Cependant, si on additionne les réponses franchement positives avec les réponses positives (« corres-

pond tout à fait » et « correspond assez bien ») le pourcentage grimpe à 80% !

A la question « **quels thèmes doivent être mis en avant plus fort** » :

- 60%, des sondés indiquent que « les questions sociales n'ont pas été assez évoquées » ;
- 70% des réponses considèrent que « La campagne du PS s'est trop focalisée sur l'UDC ».

Comment se positioner à l'avenir ?

Les sondés ont été invités à répondre à la question : « **Comment le PS devrait se positionner à l'avenir ?** » On trouve en tête avec 60% des réponses « la protection de l'environnement », puis, « la lutte contre la pauvreté », avec 60% de réponses.

A la question : « **Avec quelle intensité le PS devrait-il mettre en avant les thèmes suivants ?** » Pour plus d'intensité voici les principales réponses :

- 60% pour un renforcement des assurances sociales ;
- 60% pour la protection de l'environnement ;
- 50% pour baisser les primes de l'assurance maladie ;
- plus de 60% pour la lutte contre les salaires indécents ;
- plus de 40% pour moins de dépenses militaires ;
- plus de 50% pour le renforce-

ment des assurances sociales ;

- 40% en défense des services publics ;
- moins de 20% estiment que l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne n'a pas été assez évoquée par le PS.

En réalité, l'adhésion à l'Union européenne est celle qui reçoit le moins d'avis favorables dans ce sondage. A l'inverse, ce sont 50% des sondés qui souhaitent « prendre des distances par rapport à une adhésion à l'UE ».

Les positions du PSS : collaboration avec les syndicats au lieu d'adhésion à l'UE

Le sondage posait également des questions ouvertes, notamment sur les positions qui devraient être celles du PSS. La réponse qui vient le plus souvent est l'exigence d'une « collaboration plus étroite avec les syndicats ». (54 réponses). Directement derrière, toujours dans le peloton de tête, vient « ne pas encourager l'adhésion à l'UE / se distancer de l'UE » (40 réponses).

Répondre aux aspirations des travailleurs et du peuple

Pourtant, il a été souvent question d'adhésion à l'UE. C'est encore le cas actuellement, même si cette orientation est

loin du plébiscite populaire comme l'ont montré les échecs de l'initiative « Oui à l'Europe » puis, la perte de vitesse du NOMES.

Pourtant, la direction du parti cherche à imposer coûte que coûte l'orientation de l'adhésion, comme en témoignent les récents congrès et AD du parti.

En 2004 à Naters, en 2005 à Berne ; en 2006, à Naefels, on impose sans réelle discussion la plateforme européenne. Plus récemment, le congrès de Sursee a décidé d'accélérer l'adhésion à l'Union européenne en prétendant faire de cette orientation le cœur de la campagne des élections fédérales. Avec les résultats que nous connaissons.

Le sondage effectué auprès des membres et sympathisants du PSS indique que la base du PSS est d'un avis différent. Il est temps pour le PSS de répondre aux aspirations de la population, de s'en tenir au mandat de ses électeurs, et de tourner le dos à la politique d'adhésion à l'UE.

Tel est le mandat sur la base duquel le PSS a élu Christian Levrat à sa tête le premier mars 2008.

Alexandre Anor

1) Le document complet est à disposition sur le site www.ucpo.ch

ECHOS

Dans les coulisses du Congrès

Dans le grand hall, un peu à l'écart de l'entrée du congrès, des groupes se font et se défont. Tout près de moi, quelques vétérans bavardent dans une certaine bonhomie. Des bribes de la conversation arrivent jusqu'à moi. Ce sont des Romands pas gênés de me voir. Je m'installe dans le cercle, les sourires s'affichent, entendus. A l'évidence on parle de quelqu'un, mais je ne sais pas de qui. Un camarade me glisse en douce :

« Ce sont des Jurassiens ». « Tu parles », dit l'un d'entre eux. « Il n'a été élu que par les poils », affirme un vieux militant. Un autre, s'adressant à tous, confirme ironiquement : « Très exactement à 19 voix ». Sur le moment, je ne vois pas de qui on parle. Un autre militant du groupe enchaîne un tantinet agacé : « A force de parler de l'Union européenne par-ci, de l'Union européenne par-là, comme si c'était un objectif merveilleux... ». Le

ton monte : « C'est pas vrai ! » Heureusement que l'UDC n'a pas de leaders charismatiques au Jura parce qu'autrement... ils seraient déjà majoritaires chez nous » rétorque ce vieux militant mi-ironique mi-excédé, puis, il ajoute le ton grave : « Cette politique ne nous amène qu'à faire le lit de l'UDC ». Hochements de tête des militants présents. La discussion continue. Je comprends pourquoi il existe cette sensibilité contre l'orientation

de ce responsable de la direction. Il suffit de consulter le sondage proposé aux membres et sympathisants du parti. Ainsi, un sondage « maison », hors de la pression médiatique, enregistré, sur 3500 sondés, 60% des réponses estiment que le PS doit mettre la question de l'adhésion « moins en avant qu'actuellement ». A l'inverse, seuls 20% des sondés estiment le contraire.

Alexandre Anor
23 mars 2008

Lausanne, 8 mars 2008

Quatrième rencontre de syndicalistes et de socialistes sur les conséquences des directives de l'UE en Suisse

● Le 8 mars s'est tenue à Lausanne la quatrième rencontre de syndicalistes et de socialistes, presque une année après la précédente rencontre.

Rappel des événements

Le 21 avril 2007, la troisième rencontre de syndicalistes et de socialistes prend la mesure de la défaite du PSS lors des récentes élections cantonales à Zurich : en avril 2007, le PSZ perdait 15'000 voix par rapport à 2003. Comment expliquer cette défaite ? La rencontre avait apprécié le tournant opéré depuis 2003 par la direction du PSS, qui tourne de plus en plus le dos aux revendications des travailleurs pour favoriser une orientation d'adhésion aux institutions de l'UE.

Cette rencontre lance un appel, à quelques mois des élections fédérales qui se concluent de la sorte : « C'est sur la base des revendications des travailleurs, et non pas sur la base de l'adhésion à l'UE qui est contradictoire avec ces revendications, que nous appelons les travailleurs et les jeunes à élire les candidates et les candidats du PS le 21 octobre ».

Plus de 60 signatures de syndicalistes, de socialistes, de dirigeants du mouvement ouvrier en Suisse ont été réunies sur ce texte en quelques semaines.

L'appel a été adressé dès la fin du printemps aux instances dirigeantes du PSS, qui ont répondu, niant qu'il y ait eu un tournant dans la politique du PSS.

Les élections fédérales de l'automne 2007 ont confirmé toutes nos craintes : le PSS subit une lourde défaite, avec

un recul de 4% de ses voix, et la perte de 9 sièges ! Suite à cette défaite, Hans-Jürg Fehr démissionne de la tête du PSS. Les instances dirigeantes appellent à un congrès extraordinaire en vue de tirer un bilan des élections, et d'élire une nouvelle présidence. (voir dans ces pages).

Nous avons alors lancé une nouvelle lettre ouverte aux candidats à la présidence du PSS : « Ne devons-nous pas rompre avec une logique, celle de l'UE, qui met l'intérêt des « marchés » systématiquement au centre ?

En conséquence de quoi nous pensons que la discussion doit continuer au sein de notre parti. Les travailleuses et les travailleurs et la population démunie, ainsi que les classes moyennes qui s'appauvrissent année après année attendent de notre parti qu'il apporte des réponses concrètes à leurs problèmes ».

Plus de 100 signatures de responsables, militants, syndicalistes... ont été récoltées sur ce texte en quelques jours.

A son tour, le bilan des élections tiré dans le cadre du Congrès du PSS du premier mars est sans appel : l'appréciation des signataires de la lettre ouverte est largement partagée dans le PSS : c'est l'orientation stratégique du PSS qui conduit aux défaites. C'est l'adaptation à la politique de l'UE, au détriment de la défense des revendications des travailleurs, qui pousse les travailleurs à se détourner du PSS.

Le Congrès a élu à la présidence du PSS le syndicaliste Christian Levrat, actuel président du syndicat de la communication (postes et télécom).

C'est à partir de ces éléments que la discussion s'est développée dans le cadre de la 4ème rencontre de syndicalistes et de socialistes, le 8 mars dernier à Lausanne.

De restructuration en restructuration

● Dans le cadre de la 4ème rencontre, un travailleur, syndicaliste du secteur de la Poste, a évoqué son expérience des restructurations dans les anciennes régies fédérales disloquées suites à la séparation des années 1990.



reusement, on a assisté à une délocalisation dans ce secteur également, en 1999: sur 606 personnes, seules environ 100 sont restées sur le site de Neuchâtel.

Je suis retourné à La Poste, aux exprès, et j'ai changé d'unité en 2005, car le service des exprès à Neuchâtel n'existe

plus. C'est «logistique poste» qui a repris les activités.

Encore une fois, de nombreux collègues vont rester sur la touche ces prochains mois.

Merci, Monsieur le directeur des Postes. ”

Suppression d'emplois à La Poste et à Swisscom, dans le canton de Neuchâtel

La suppression d'emplois dans l'ancienne régie fédérale PTT ne date pas d'aujourd'hui, mais a commencé dans les années 1990.

On nous a annoncé, dès la séparation de La Poste et des télécom, la fermeture de plusieurs offices des châteaux postaux pour 1996, impliquant la perte d'environ 950 places de travail.

J'ai quitté La Poste en juillet 1990 pour Swisscom. Malheu-

IMPRESSUM

Editeur responsable:
Michel Gindrat

Comité de rédaction:

Alexandre Anor
Paul Bayard
Daniel Hofer
Claude Iseli
Max Robert

Ont collaboré à ce numéro:

Marzia Fiastrì
Vincent Leggiero

Rédaction et administration:

Union des cercles pour une politique ouvrière
Case postale 1
1211 Genève 28
CCP: 12-67458-3
Fax: 022-733 87 31
info@ucpo.ch
www.ucpo.ch

Lausanne, 8 mars 2008

Quatrième rencontre de syndicalistes et de socialistes sur les conséquences des directives de l'UE en Suisse

Conférence européenne

● *La 4^e rencontre s'est ouverte par un compte-rendu de la conférence ouvrière européenne qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 février 2008 et qui a réuni quelque cent délégués de 19 pays d'Europe.*

La délégation suisse était composée de 5 personnes, trois du secteur de la santé du canton de Vaud, un enseignant et un étudiant genevois. Un manifeste a été adopté par la conférence, ouvrant la perspective d'une Europe des travailleurs et des peuples, qui implique la rupture avec les institutions de

tricht et les directives sur la privatisation de l'électricité. L'adhésion de la Suisse à l'UE exigerait l'abrogation de cet article constitutionnel voté par le peuple. L'intervention des syndicalistes suédois qui ont proposé de tenir une conférence au mois de mai de cette année à Stockholm apporte un nouvel éclairage sur les conséquences de « la libre circulation des personnes » : rappelons que la Cour européenne de justice a jugé que l'action de blocus menée par le syndicat suédois pour obtenir d'une entreprise lettone la signature d'une convention collective, action menée pourtant en conformité avec la législation suédoise (Lex Britanica), était contraire à la « libre prestation de

dérales de 2011, il n'a rien dit, ni du service public, ni de La Poste, alors qu'il est toujours président du syndicat des postiers (Communication) et que le Conseil fédéral vient d'annoncer sa décision de libéraliser totalement le service postal en conformité avec les directives européennes. Christian Levrat a par contre confirmé l'engagement du PS en faveur de la libre circulation des personnes et son élargissement aux nouveaux pays de l'Union. Est-il possible de gagner les élections, de renouer avec les salariés qui sont la base électorale du parti socialiste sans rompre avec l'orientation d'adhésion à l'UE du président démissionnaire Hans-Jürg Fehr ?

l'appel de Stockholm, ont recueilli un écho positif.

Résistance des travailleurs des CFF

Dans la discussion, il a été relevé l'importance de la résistance des employés de Cargo CFF en grève à Bellinzzone, et celle des maçons qui revendiquent une convention collective nationale. Les postiers ont exprimés leur volonté de s'opposer aux mesures de libéralisation et de privatisation du Conseil fédéral. Un collègue genevois a rappelé que les syndicats romands du secteur des transports urbains, affiliés au syndicat des cheminots (SEV), avaient pris position contre l'accord sur la « libre circulation des personnes ». Dans ce secteur, « la libre circulation des personnes », de même que « l'ouverture des services à la concurrence » ont conduit à une pression énorme sur les conditions de travail.

La libre circulation des personnes: prochaine rencontre d'ores et déjà agendée

Dans ce domaine, le Conseil fédéral a pris position pour la reconduction de l'accord « de libre circulation des personnes » et les Chambres fédérales se prononceront certainement à la session d'été. Pour les syndicalistes, les socialistes, la question est posée : ces accords sont-ils favorables aux salariés que nous représentons ou sont-ils néfastes ? Les mesures d'accompagnement même renforcées, permettent-elles de défendre les salaires et les conditions de travail ? Ne faut-il pas, dans la mesure où les faits démontrent le contraire, appeler le PSS et l'USS à lancer le référendum contre cet accord ?

Au vu de l'importance et de l'urgence de cette question, les participants ont décidé de tenir une 5^e rencontre le 17 mai à Neuchâtel.

Michel Gindrat

Les décisions de la 4^e rencontre :

- Organiser une délégation des signataires de l'appel auprès de C. Levrat début avril.
- Appeler à une 5^e rencontre le samedi 17 mai à Neuchâtel pour établir les faits sur les conséquences de l'accord sur la « libre circulation des personnes » et pour décider d'un appel au PSS et à l'USS pour le lancement du référendum.
- Faire signer le manifeste de la conférence européenne et l'appel à la conférence de Stockholm, et récolter des fonds pour financer une délégation suisse à Stockholm. ⁽¹⁾
- Publier dans le journal *pour une politique ouvrière* les décisions et les interventions de la 4^e rencontre.

1) Versements sur le CCP n° 12-67458-3, mention Stockholm 2008

l'Union européenne et la question du combat contre l'adhésion dans certains pays comme la Suisse. L'intervention d'un des délégués suisses, qui expliquait que les citoyens genevois venaient d'inscrire dans la constitution le monopole du canton de Genève sur l'eau et l'électricité a rencontré un vif intérêt des participants. De telles dispositions sont en effet incompatibles avec le traité de Maas-

service » prévue par le traité de Maastricht.

Le congrès du PSS

Les participants à la 4^e rencontre ont ensuite écouté un compte-rendu sur le congrès extraordinaire du PSS qui s'est tenu à Bâle le premier mars. Il en ressort que si Christian Levrat a été plébiscité, s'il a parlé de renouer avec les valeurs traditionnelles du PS pour gagner les élections fé-

C'est la question que nous avons soulevée dans une lettre ouverte à Christian Levrat contresignée par 101 syndicalistes et militants du PSS. Ce point de vue est confirmé par un sondage que la direction du PS a organisé parmi les membres pour tenter d'analyser l'échec électoral des élections fédérales de 2007. Le journal « pour une politique ouvrière » et les documents de la Conférence de Paris, en particulier

Une digue qu'on ne doit pas laisser rompre

CFF Cargo : le respect des conditions de travail ou l'application des directives de Bruxelles

● *Les employés de CFF Cargo sont en grève depuis le 7 mars 2008, c'est-à-dire trois semaines à l'heure où ces lignes sont écrites. Le 25 mars, le SEV et les CFF annonçaient la rupture de la discussion entamée dans le cadre de la table ronde souhaitée par Moritz Leuenberger. Nul ne peut prévoir, à l'heure actuelle, l'issue de ce conflit, tant la détermination des deux parties est ferme, et tant les positions semblent inconciliables.*



Il y a d'un côté l'exigence de libéralisation – imposée en application des directives de Bruxelles – en vertu de laquelle CFF Cargo doit réduire ses coûts en vue de rester « compétitif ». Il y a de l'autre côté l'exigence des travailleurs de maintenir le service public comme tâche fondamentale de l'Etat.

Le lutte des travailleurs de Bellinzone est en ce sens une lutte emblématique, qui pose fondamentalement la question de la défense des services publics contre le ras-de-marée de déréglementation et de pillage imposé par les institutions de la mondialisation, au premier rang desquels il faut mentionner l'UE.

Les faits

Suite à un mauvais exercice pour l'année passée, la direction des CFF a annoncé sa volonté de concentrer l'entretien des locomotives à Yverdon, comme le fait valoir le communiqué du 7 mars, qui a déclenché la grève :

«— La maintenance lourde des locomotives de l'ensemble des CFF sera conduite par CFF Voyageurs. Cela permettra des synergies au sein du groupe ainsi qu'une meilleure utilisation des

ressources.

— concentration de la maintenance lourde des locomotives à Yverdon; suppression de 126 postes à Bellinzone, transfert de 18 postes à Chiasso et d'au moins 10 postes à Yverdon.

— repositionnement de l'atelier industriel de Bienne (renoncia-

tion à l'entretien des wagons-citernes). Transfert de 46 postes de Bienne à Yverdon et Olten. »

En face, les travailleurs n'ont qu'une exigence, très simple : « Giù le mani dalle officine ! »

Bas les pattes devant les ateliers, retrait du plan de CFF Cargo et maintien des emplois et des conditions de travail !

Mais n'est-ce pas l'ouverture du marché, imposée dès 1998 en application des directives de l'UE qui a conduit inévitablement à l'offensive contre les conditions de travail ?

Réforme des chemins de fer : 1998

Le maintien des emplois et des conditions de travail n'était-il pas déjà menacé en profondeur dès 1998 lorsque le Conseil fédéral a imposé la réforme des chemins de fer ? Le message de 1997 à ce propos (FF 1997/853, page 880) indique que, « S'agissant du trafic marchandises, la réforme des chemins de fer vise à répartir les tâches entre les chemins de fer actifs sur le marché et la Confédération. A l'avenir, ceux-ci devront fournir une offre performante, économique et répondant aux vœux de la clientèle, pour survivre. »

La concurrence introduite dans la nouvelle loi pose la question de la survie, et des conditions de cette dernière, à savoir la compétitivité. Or le service public n'avait-il pas, jusque-là, eu d'autres objectifs ? La compétitivité, c'est la mise en concurrence des travailleurs les uns contre les autres.

En 1998, il y a juste dix ans, la réforme des chemins de fer introduit la séparation de l'infrastructure et de l'exploitation, dans le but **d'ouvrir le marché**. C'est cette politique qui aboutit, inévitablement, au conflit actuel entre les CFF et leur personnel.

Directive européenne, 1991

Le Conseil fédéral, dans le message cité ci-dessus, indique sans la moindre ambiguïté la nature de ses choix politiques : il s'agit de s'aligner sur les directives de l'UE : « Depuis quelque temps, le trafic ferroviaire européen se caractérise par une plus grande concurrence entre les opérateurs. Deux raisons ont, pour l'essentiel, conduit à cette évolution :

- d'une part, l'intention de l'UE de réaliser le marché intérieur dans le domaine ferroviaire également,

- d'autre part, la recherche de formes d'organisation plus efficaces pour le rail, compte tenu de la croissance des déficits et de la diminution des parts de marché détenues par le chemin de fer.

L'UE a par conséquent promulgué le 29 juillet 1991 la directive 91/440 (développement des entreprises ferroviaires de la Communauté). Cette directive réglemente notamment l'accès au réseau (appelé «free access» dans l'UE). Elle contraint les Etats membres à ouvrir leurs réseaux ferroviaires nationaux aux entreprises ferroviaires européennes. »

Le message poursuit : « Les chemins de fer doivent être indépendants et disposer des fonds nécessaires pour entrer en concurrence avec les autres types de transport. Les anciennes charges doivent être sup-

primées. » Les anciennes charges, ne sont-ce pas les acquis des travailleurs, durement gagnés par des décennies de luttes ?

Le message insiste ensuite : « Les forces du marché devraient s'exercer dans une plus large mesure ». C'est pour cela que la directive tout comme la loi fédérale qui s'en inspire, imposent la séparation de l'infrastructure et de l'exploitation, comme condition pour permettre « l'accès au réseau », c'est-à-dire la concurrence entre les différentes compagnies sur le même réseau.

Ajoutant à cela l'interdiction de toute aide d'Etat – base fondamentale du marché ouvert où la concurrence est libre¹ – on obtient un réseau ferroviaire où les compagnies sont en concurrence les unes avec les autres, et de plus, avec la route...

Ouvrir une issue

Les travailleurs du pays entier suivent l'évolution du conflit à Bellinzone. Chacun sent qu'il y a là une digue que l'on ne doit pas laisser rompre ! Le soutien considérable qui a été apporté par les travailleurs et leurs organisations au comité de grève est à cet égard tout à fait significatif !

Les travailleurs de Bellinzone doivent gagner leur combat, qui est le combat de tous les travailleurs du pays.

Nos organisations, USS et PSS, doivent rompre avec la logique de l'accompagnement de la politique d'intégration, et se joindre aux grévistes tout de suite ! Ils doivent appeler à une mobilisation nationale, d'abord sous la forme d'une manifestation, puis sous la forme d'une grève de solidarité, pour **gagner ensemble sur le mot d'ordre « Giù le mani dalle officine ! » retrait immédiat et sans conditions du plan de CFF Cargo!**

Vincent Leggiero,
syndicaliste du secteur
des transports (GE)

¹ Traité de Maastricht

Accords cantonaux signés en Suisse romande et au Tessin

● *Alors que des accords cantonaux ont été conclus en Suisse romande et au Tessin, la Convention collective nationale de la construction doit rester la priorité absolue et ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la libre circulation des personnes.*

La paix du travail est rétablie sur les chantiers de Suisse romande et du Tessin. Après le volte-face des patrons en janvier, qui avaient refusé l'accord pour une nouvelle Convention nationale négocié en décembre entre les syndicats Unia et Syna et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) au terme de la médiation, les maçons avaient donné un ultimatum à la SSE : la nouvelle convention nationale de la construction devait entrer en vigueur le 1^{er} mars, sinon les grèves reprendraient sur les chantiers.

Le 12 mars, à Bâle, 500 maçons de 30 chantiers débutaient le mouvement et interrompaient leur travail. Dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Fribourg, des grèves devaient démarrer le lundi 17 mars. Or coup de théâtre, in extremis, juste avant les grèves, les fédérations patronales et les syndicats de ces cantons signaient des accords cantonaux. Des accords qui remettent en vigueur les normes de l'ancienne convention nationale et certains éléments de l'accord issu de la médiation, notamment les augmentations salariales pour 2008.

Le Tessin avait ouvert le bal avec la signature d'un accord cantonal en février. Le Valais l'avait suivi le 10 mars. Quant à Genève, c'est le 20 mars dernier qu'un tel accord a été conclu, sous l'égide du Département cantonal de la solidarité et de l'emploi.

Ces accords sont présentés comme transitoires, dans l'attente qu'une convention nationale voie le jour. Mais n'entrent-ils pas l'objectif de re-

conquérir la convention nationale, qui était pourtant le mot d'ordre central des maçons ? Ne font-ils pas le jeu de la SSE et de son président Messmer dont l'objectif déclaré a toujours été d'affaiblir les syndicats, d'en faire des partenaires à sa botte ? Certes, les délégués des patrons romands étaient favorables à l'accord issu de la médiation, et ont cédé face à la menace de grèves imminentes. Mais l'on peut craindre que la force de frappe syndicale pour reconquérir une convention nationale soit fortement affaiblie par ces solutions cantonales qui rétablis-

sent la paix du travail.

Ces accords cantonaux ne sont-ils pas également une tentative d'éviter le débat sur la poursuite de la libre circulation des personnes ? S'ils rétablissent les droits des maçons dans les cantons concernés, ils ne leur assurent pas la pérennité de leurs acquis. La concurrence entre Suisse alémanique et Suisse romande risque d'entraîner à terme un nivellement par le bas des conditions de travail. D'autre part, ces accords ne vont pas nécessairement empêcher le dumping en Suisse romande car ils n'ont pas force de loi.

Seul le canton de Genève envisage de rendre le sien obligatoire pour toutes les entreprises.

Alors que la Cour européenne de justice a condamné, en décembre dernier, un syndicat suédois pour son action contre le non respect des salaires minimaux conventionnels par l'entreprise Laval de Lettonie, la discussion sur la poursuite de la libre circulation en Suisse doit impérativement se mener. Il en va des acquis des travailleurs et de l'existence même de leurs syndicats et de leurs moyens de lutte.

Correspondant

La Commission européenne attaque certaines mesures d'accompagnement

« Bruxelles réclame des comptes à Berne sur la libre circulation », titrait le quotidien fribourgeois *La Liberté* dans son édition du 25 février dernier. Et le journal d'expliquer que l'ambassadeur de la Commission européenne en Suisse a remis, le 12 février, une « note verbale » au Département fédéral des affaires étrangères, « réclamant des comptes à Berne sur l'application de la « règle des huit jours ».

Cette règle fait partie des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Elle exige de toute entreprise d'un pays de l'Union européenne qui veut détacher des travailleurs en Suisse, pendant une période de 90 jours au maximum, de l'annoncer aux autorités cantonales au plus tard huit jours avant le début de leur travail et de décrire les détails de leurs activités. Cette règle s'applique aussi aux indépendants. En cas de non-respect, les entreprises peuvent être amendées

ou exclues du marché suisse. « Bruxelles ne conteste pas le bien-fondé des contrôles, destinés à éviter les abus, mais dénonce des dérives protectionnistes dans leur application. Elle a été bombardée de plaintes, surtout en provenance d'Allemagne et d'Autriche » écrit *La Liberté* qui ajoute que pour Bruxelles, devoir donner toutes les informations huit jours à l'avance

est « excessif ». « L'accord sur la libre circulation des personnes stipule que les mesures d'accompagnement doivent privilégier la protection du travailleur qui vient en Suisse. Or, elles se présentent souvent comme des mesures protectionnistes visant à décourager les entreprises de l'Union », cite le quotidien.

Correspondant

COMMENTAIRE

● **Forte du jugement de la Cour européenne sur**
● **l'affaire Laval, qui dit que la libre prestation**
● **des services prime sur les droits des**
● **travailleurs, la Commission européenne peut**
● **aujourd'hui passer à l'offensive contre les**
● **mesures d'accompagnement. Bien qu'elles**
● **soient déjà trop faibles pour empêcher le**
● **dumping social et salarial, elles représentent**
● **néanmoins pour l'Union européenne des**
● **obstacles inadmissibles au libre marché et à la**
● **libre exploitation.**

Quand les droits acquis «entravent la libre prestation de services»

● Alors que les maçons sont toujours sans convention collective nationale, que son existence se voit davantage menacée par la signature de conventions cantonales, que les maçons eux-mêmes sont exaspérés de se voir appelés à des mobilisations qui sont par la suite annulées, que la grogne monte contre le dumping déjà largement démontré dans les contrôles effectués et ne peut qu'augmenter en vue de la votation de l'an prochain sur la confirmation et l'extension des bilatérales,... voilà que le groupe parlementaire du PSS monte au créneau pour réaffirmer son soutien aux bilatérales (cf. encadré ci-dessous).
Que dit-il en substance? Qu'ils vont se battre pour le OUI mais que, pour qu'il l'emporte, il faudra notamment améliorer les « mesures d'accompagnement » en augmentant le nombre d'inspecteurs et de contrôles. Certes. Mais le parti serait-il dans l'ignorance des récentes décisions de la Cour de justice européenne concernant les affaires « Laval » et « Viking » ?
Rappelons brièvement que dans l'affaire « Laval » l'autorité judiciaire européenne a considéré qu'il était contraire aux règles de l'UE de la « concurrence libre et non faussée » et de « la libre prestation de services » de

vouloir soumettre par la contrainte (piquet de grève et blocage de chantier) une entreprise étrangère aux règles en vigueur fixées par une CCT de branche.
Dès lors, la question se pose : si déjà aujourd'hui les infractions constatées ne sont guère punies (amendes impayées et normes non rétablies), que peut-on attendre d'une simple augmentation des contrôles ? Pire, si la Cour européenne de justice peut mettre des syndicats à l'amende si ceux-ci « entravent la libre prestation de services » d'entreprises qui sous-paierent de façon patente leurs travailleurs, quel sens ont les mesures d'accompagnement ? En d'autres termes, ce sont les articles mêmes des traités de Maastricht et de Lisbonne qui, érigés en orthodoxie incontournable par la Cour européenne de justice, sont un obstacle à toute mesure de lutte réelle contre le dumping salarial. Dans ces conditions, la conclusion ne peut être que :
Retrait des jugements de la Cour européenne de justice contre les syndicats !
Abrogation des traités anti-ouvriers européens !
Non aux bilatérales qui soumettent les travailleurs et les syndicats aux dictats de l'UE !

M.F.

Communiqué du groupe parlementaire (extrait)

« Le Groupe socialiste approuve la reconduction et l'extension contrôlées de la libre circulation des personnes. Nous nous engageons pour que le peuple puisse lui aussi entériner cette démarche. Ce sont les mesures d'accompagnement qui décideront de l'issue de la votation populaire de mai 2009 », déclare la présidente du Groupe socialiste Ursula Wyss au terme de la séance d'aujourd'hui. Pour emporter l'approbation du peuple, il est indispensable de combler les lacunes apparues dans l'application des mesures d'accompagnement. Deux améliorations s'imposent

impérativement : il faut intensifier les contrôles effectués sur le marché du travail et conclure une convention nationale dans le bâtiment. Sur le premier point, le PS exige une augmentation de 150 à 180 au moins du nombre des inspectrices et des inspecteurs et de 22'500 à 27'000 du nombre de contrôles annuels. Concernant CFF Cargo, le Groupe socialiste espère une solution rapide du conflit au Tessin. Il prépare une motion demandant aux CFF d'offrir des emplois qualifiés dans toutes les régions du pays.»
(Communiqué du 18.03.08 du groupe parlementaire socialiste)

COMMENTAIRE

Oui... mais

Dans l'encadré ci-contre on peut lire que le PSS demande :

- une convention collective nationale pour les maçons ;
- Oui, il la faut absolument et qu'elle ait force de loi sur tout le territoire ! Mais la direction du parti ne se pose pas la question de savoir si elle sera compatible avec les règles de l'UE. Pour notre part, nous ne pouvons éluder le problème. Les principes de « concurrence libre et non faussée » et de « libre prestation de services » sont une menace contre les CCT et les syndicats.
- des contrôles accrus contre le dumping salarial ;
- Oui, mais il faut bien plus que 30 inspecteurs de plus, et surtout, il est nécessaire que les infractions constatées puissent être immédiatement punies et redressées, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui !
- une solution au problème de CFF-Cargo ;
- Oui, mais n'est-elle pas simplement le refus des licenciements ? N'implique-t-elle pas le refus de la privatisation des CFF, de la séparation entre infrastructure et roulement, donc le refus des directives de l'UE qui sont à la base du démantèlement des CFF ?

Le petit Journal de Laszlo Scurai



Gendarme et voleurs

La nouvelle tombe le 12 mars 2008 : la FED (Banque centrale américaine = le gendarme) met à disposition des banques 200 milliards de dollars américains. Pour disposer de cet argent frais, de la «bonne monnaie» garantie par des titres du Trésor américain, les banques pourront utiliser des titres totalement «illiquides», de la «mauvaise monnaie» en quelque sorte et, par là, se débarrasser d'actions boursières totalement dévalorisées. Ainsi le Trésor américain, propriété du peuple, est utilisé pour renflouer les spé-

culateurs qui, en échange, ne payent rien ou presque. Du vol. Par ce geste, la FED dit aux banquiers : « Venez ! Venez ! C'est ici qu'on achète du bon grain... avec de l'ivraie ! » Les bourses du monde entier jubilent et passent toutes dans le vert...mais pour peu de temps. En effet, moins de 24 heures plus tard tout cet édifice s'effondre et, avec elle, les 200 milliards de valeurs. La cinquième banque américaine vient d'être rachetée pour une bouchée de pain, 5 fois moins que la seule valeur de ses bureaux de Manhattan. C'est dire...

Au rang de bêtes

Dans une interview accordée le 11 mars à la Radio Vatican, la porte-parole du programme alimentaire mondial (PAM) s'alarme de l'augmentation - due à la spéculation - des prix des céréales et du pétrole, et des conséquences dévastatrices que cela entraîne pour les populations les plus démunies. 285 millions de personnes souffrent «officiellement» de faim dans le monde.

« Aujourd'hui », dit-elle, « et nous ne sommes qu'au début d'une période haussière, le

PAM a besoin d'un demi milliard de dollars de plus pour venir en aide au même nombre de personnes ». Selon ses sources, les populations les plus vulnérables dépensent 75% de leur revenu pour l'achat de nourriture. Une hausse envisageable de 20% des céréales situerait à 95% le budget consacré à la seule alimentation. Que restera-t-il pour les vêtements, l'éducation, le logement ou la santé ? Poser la question c'est y répondre : rien. Nous ramener au rang de bêtes.

Lutte des classes et rond de cuir

Le regard tendu, la détermination présente sur tous les visages, le poing levé, symbole du combat. « C'est notre emploi qui est en jeu, avec notre dignité contre le capital et le profit à tout prix ! » Ainsi s'exprime ce travailleur - au nom de tous les autres - du centre CFF Cargo de Bellinzone. Cela n'était pas arrivé depuis 1918 dans ce secteur : la grève, la grève décidée à l'unanimité des 470 travailleurs des ateliers d'entretien de Bellinzone, et soutenue par toute la population. La lutte de classe dans son expression la plus pure. Face à eux, les ronds de cuir du Conseil fédéral, avec à leur tête Leuenberger, Merz et compagnie. Leur but: construire des ponts vers l'Union européenne, fer de lance du libéralisme, avec laquelle il faut être compatible en vue d'une future adhésion, ouvertement souhaitée. Leur moyen: sou-

mettre les services publics à la libre concurrence et rendre inévitable leur privatisation. Et les conséquences, brutales: sur toute la Suisse, 401 postes supprimés, 200 privatisés et 108 déplacés sur un total de 4435 salariés. Un savoir-faire et un centre de formation pour 60 apprentis jetés aux orties. Et ce n'est qu'un début ! Mais les travailleurs ont dit non. Ils se sont mis en grève, ont constitué leur comité de grève intégrant leurs organisations syndicales et ont chassé Nicolas Perrin, directeur de CFF Cargo, venu leur expliquer le sempiternel « pourquoi » du « comment ». Ni l'annonce par le Conseil fédéral de la suspension des mesures pendant deux mois, ni la menace de déclarer la grève illégale n'ont eu raison de la détermination des ouvriers qui, par milliers, ont manifesté mercredi 19 mars à Berne pour le retrait des plans de démantèlement.

Où va-t-on?

Quel est ce monde où il est permis que des fonds publics, fruit du travail et propriété légitime du peuple, servent à renflouer ces spéculateurs doublés, en la circonstance, de bandits ? Ce monde où les grands moralisateurs s'autorisent de déverser pour 3000 milliards de dollars (chiffres officiels...) de moyens de destruction sur la tête du peuple irakien pour lui voler son pétrole, entraînant dans ce funeste projet des centaines de milliers (1) d'êtres humains à la mort ? Ce monde où le porte-parole de la bourgeoisie la plus puissante du monde, j'ai nommé le président des États-

Unis, justifie ouvertement la pratique de la torture sans être le moins du monde inquiet ? Légitimement, partout, les travailleurs et jeunes de ce pays se posent tous la même question : dans quel monde vivons-nous, où allons-nous et comment arrêter cette marche forcée à la barbarie dans laquelle le capitalisme, dans son déclin, veut entraîner l'humanité ? La réponse ne se trouve-t-elle pas dans l'action engagée par les cheminots qui, par delà leur combat, montrent la voie pour sauvegarder les acquis de toute la population laborieuse de ce pays ?

Laszlo

(1) Une enquête de la célèbre revue médicale « The Lancet » estime qu'en juin 2006 plus de 600 000 Irakiens étaient morts de façon violente, soit 500 morts par jour depuis le début de l'opération « Iraqi Freedom ».

Suite à une intervention socialiste

Ville de Neuchâtel : la fin du «délai de carence»

● Depuis septembre 2003, un ordre de service, émis par le Conseil communal (exécutif) de la ville de Neuchâtel, stipulait qu'en cas de départ d'un fonctionnaire, celui-ci ne devait pas être remplacé, sauf exception, avant un délai de 6 mois. Le but principal de cette mesure, communément appelée «délai de carence», était de faire de substantielles économies.

Le SSP s'était toujours opposé à cette mesure car, comme il existe des délais pour démissionner et que les dates

des départs à la retraite sont connues longtemps à l'avance, la réflexion sur les remplacements peut se faire avant. Le syndicat avait même dû intervenir à deux reprises pour s'opposer à des réorganisations justifiées par un manque de personnel dû à l'application du «délai de carence».

Malgré une nette embellie de la situation financière de la ville, le budget 2008 prévoyait la reconduction de cette mesure qui, selon le Conseil communal, permettait une économie de 1.5 million dans les charges de personnel. En décembre 2007, après un intense débat, le groupe socialiste du Conseil

général (législatif) a décidé de s'opposer au maintien du «délai de carence» bien que, formellement, cet élément de la politique du personnel soit de la compétence de l'exécutif. Pour le PS, il était temps de rendre justice au personnel qui a payé un lourd tribut à l'assainissement des finances communales.

Les groupes Socialiste et PopVertsSol votent le budget avec l'amendement suivant : « Le Conseil communal renonce à l'application des dispositions internes s'agissant du non-remplacement pendant six mois des postes vacants ». Cet amendement a ensuite été invalidé par le Service cantonal

des communes car, bien que son application impliquât des dépenses supplémentaires, il ne modifiait pas les chiffres du budget. C'est donc tout logiquement que le PS a fait une nouvelle proposition, allouant un budget au Conseil communal pour abolir le «délai de carence».

Lors de sa séance de mars, le Conseil général a accepté cette proposition par 18 voix (le groupe PS et une partie du groupe PopVertsSol) contre 15, ce qui permet d'abroger, enfin, cette mesure d'économie.

Daniel Hofer
conseiller général PS

ABONNEZ-VOUS!

Je choisis la formule suivante

- Abonnement** au *Journal de l'UCPO*: 30.- / 50.- / ... *
10 numéros (pli fermé)
- Abonnement combiné** au *Journal de l'UCPO* et à *Informations Internationales*:
50.- / 80.- / ... *
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Adhésion** comme membre souscripteur avec abonnement au *Journal de l'UCPO*
et à *Informations Internationales*: à 100.- / 150.- / 200.- / ... *
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Je verse ma contribution en une fois / par semestre / par trimestre / par mois *

Nom, prénom.....

Adresse.....

Email.....

NPA, Localité.....

Date..... Signature.....

* soulignez ce qui convient

Talon à envoyer à: UCPO, case postale 1, 1211 Genève 28

Versements: CCP 12-67458-3

La campagne électorale de la candidate noire pour un parti de la reconstruction

Cynthia McKinney :

«Pourquoi je suis candidate à l'élection présidentielle»

● Le 19 février 2008, Cynthia McKinney s'est adressée à un rassemblement d'étudiants, d'universitaires et de militants à l'université du Maryland. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de ce discours car il donne les raisons essentielles de la décision prise par Cynthia McKinney de se présenter à l'élection présidentielle.

d'un salaire minimum permettant de vivre, elle ne l'a pas fait.

Quand la majorité démocrate aurait pu voter l'abrogation du Patriot Act, de la loi sur les témoignages secrets et sur les tribunaux militaires, elle ne l'a pas fait.

Elle n'a pas non plus touché à la politique fiscale de Bush. J'en avais assez de tout « ce qu'on ne faisait pas » et je me suis décidée à rejoindre ceux

leurs droits civiques, ils veulent leurs droits comme survivants, tels qu'ils ont été précisés dans les travaux du Tribunal international sur les conséquences des ouragans Katrina et Rita.

Ils veulent le plein emploi maintenant. Cela implique le droit de s'organiser, l'abrogation des accords de libre commerce, le respect de l'environnement et un salaire minimal permettant de vivre. D'après l'Institut américain des études politiques, si les salaires des travailleurs avaient augmenté au même rythme que celui des PDG, le salaire minimal actuel serait de 22 dollars l'heure.

Nous voulons des réparations maintenant. Nous voulons un budget qui parte des besoins humains, et non de l'avidité des multinationales, un budget qui assure une couverture des frais de santé à tous dans ce pays.

Nous voulons que soit mis fin à la violence policière. Nous appelons à la libération de prisonniers politiques comme

Mumia Abu Jamal et Léonard Peltier. Notre pays doit cesser d'être le champion mondial de l'emprisonnement. (...)

Il faut mettre fin au militarisme. Il ne faut plus que nos troupes soient stationnées dans le monde entier. Nous avons plus à offrir au monde que notre puissance militaire. Et pourtant, 90 % du budget de la sécurité sont centrés sur la puissance militaire. (...)

Cette plate-forme politique de la reconstruction est l'expression politique des survivants du désastre de La Nouvelle-Orléans et de ceux qui soutiennent leurs aspirations politiques. Le Parti de la reconstruction n'existe pas encore, mais les bases politiques de ce parti commencent à être formulées dans cette plate-forme (...).

Une chose est certaine : ceux qui détiennent le pouvoir craignent que les Noirs et les Blancs, quelles que soient leur origine politique ou leur religion, se réunissent pour entraîner ce pays en avant. Il faut que leur crainte se réalise !



C'est le 17 mars 2007, jour de mon anniversaire, que devant l'immeuble du Pentagone, j'ai publiquement déclaré mon indépendance à l'égard du Parti démocrate. Pourquoi ? J'ai vu la majorité démocrate au Congrès décider de voter les fonds nécessaires à la poursuite de la guerre. J'avais, pour ma part, participé, autant que possible, à toutes les manifestations contre la guerre : à Washington, à Chicago, à New York, en Californie.

Cette prise de position contre la guerre, cette volonté de mettre fin aux atrocités, était essentielle pour moi.

La majorité parlementaire démocrate aurait pu voter l'arrêt du financement de la guerre. Elle ne l'a pas fait.

Quand la majorité démocrate aurait pu voter l'introduction

qui voulaient faire quelque chose et qui s'engageaient à faire quelque chose.

C'est pour cela que j'ai commencé à agir avec les survivants des ouragans Rita et Katrina. Des différents lieux du pays où ils ont été transférés, ils ont décidé de s'unir et de défendre un programme politique afin que leurs voix soient entendues dans cette importante période électorale. Le premier point de ce programme, c'est la liberté. Ils veulent la liberté maintenant et ils disent que la liberté implique des élections honnêtes.

Comment est-il possible que l'on tienne des élections sans aucune garantie que ce qui se passera ensuite sera conforme à la volonté des électeurs ? Ils veulent que les électeurs aient un véritable choix. Ils veulent

Qu'est-ce que le Parti de la reconstruction ?

Il s'agit d'une initiative prise par des militants noirs américains. Son origine immédiate a été la situation dramatique faite aux survivants de la catastrophe de La Nouvelle-Orléans. Mais elle a une signification plus générale. La « Reconstruction », pour tout militant noir américain, c'est la période qui a immédiatement suivi la guerre entre le nord et le sud, l'abolition de l'esclavage. C'est la période où les Noirs – majoritaires dans de nombreux Etats du Sud – ont commencé à « reconstruire » sur de nouvelles bases sociales et politiques, avant que leur mouvement ne soit écrasé dans le sang par les Républicains et les Démocrates d'alors...

9 mars: premier tour des élections municipales et cantonales en France

Déclaration du comité permanent pour un parti ouvrier indépendant

● *Il ne fait aucun doute que la signification du vote exprimé au premier tour des élections municipales et cantonales du 9 mars traduit un profond rejet de l'action du président de la République et de son gouvernement. Que ce soit par le vote contre les candidats de l'UMP et du Nouveau Centre ou par l'abstention, s'est exprimé un rejet, sans appel, de la politique mise en œuvre par le gouvernement Sarkozy-Fillon, politique dictée par l'Union européenne et les fonds de pension nord-américains.*

Pour nous, qui, dès la convention des 24 et 25 novembre, avons constitué le comité national pour un parti ouvrier indépendant, les choses sont claires.

Le 9 mars, le peuple a dit :

- **Non à la destruction d'Arcelor et de l'industrie !**
- **Non à la délocalisation des 2 000 emplois d'Airbus de France vers les Etats-Unis !**
- **Non aux délocalisations et aux fermetures d'usines !**
- **Non au chômage et à la misère, non au blocage des salaires et des pensions !**

Le peuple a dit : oui aux nécessaires renationalisations des secteurs clés de l'industrie et des banques, oui au retour au service public de tous les services privatisés.

Le 9 mars, le peuple a dit : non à la destruction des services publics, à la privatisation de La Poste, de la SNCF, aux démantèlements des administrations centrales de l'Etat !

Le 9 mars, le peuple a dit non à la liquidation de la Sécurité sociale et des retraites par répartition, aux fermetures de maternités et d'hôpitaux, à l'abrogation du Code du travail, à la disparition des statuts et des conventions collectives gagnés par les luttes de nos parents et de nos grands-parents, non à la précarité.

Le 9 mars, le peuple a dit non au blocage des salaires et des revenus imposé par Bruxelles, non à la privatisation-destruction des offices publics de HLM.

Le 9 mars, le peuple, par son vote massif, a dit : non au rapport Attali, non à la régionalisation, qui font éclater la Ré-

publique !

Le 9 mars, le peuple a dit : non à la désertification rurale dictée par l'Union européenne !

Le 9 mars, le peuple, par son vote massif, a dit : non aux tentatives d'intégration des organisations syndicales en courrois de transmission des directives européennes ! Ne touchez pas à l'indépendance des syndicats ! Défense des lois de 1884 sur les syndicats et de 1905 sur la laïcité de l'école et de l'Etat !

Oui aux 36 000 communes, défense des départements, institutions de la République une, indivisible et laïque, que l'Union européenne voudrait liquider. Oui à la démocratie politique !

En un mot, le 9 mars, le peuple a dit : face à la faillite du régime, une autre politique est nécessaire et d'autres institutions doivent remplacer celles, faillies, de la Ve République et de l'Union européenne !

**C'est un cri d'alarme !
C'est un appel
d'urgence !**

Bénéficiaires du vote populaire, comment les dirigeants des « partis de gauche » répondent-ils ?

Ce 9 mars au soir, Ségolène Royal s'est prononcée pour des alliances « partout » avec le Modem de François Bayrou. Lequel Bayrou se prononce pour une alliance avec l'UMP à Pau, et avec le PS à Paris ! François Hollande s'est déclaré d'accord avec Ségolène

Royal sur la recherche d'un tel « rassemblement », mais « ça ne peut se faire que ville par ville ». Dirigeant du PS et ancien Premier ministre, Pierre Mauroy estime que ce vote sanctionne « le président de la République (...), incapable de tenir ses engagements ». Formule reprise par Martine Aubry !

Qui peut comprendre ? Il faudrait « exiger » de Sarkozy qu'il « tienne ses promesses » ? Mais Sarkozy et Fillon tiennent leurs promesses : dans tous les domaines, ils appliquent les plans anti-ouvriers, antidémocratiques, antirépublicains dictés par l'Union européenne ! Qui peut comprendre ?

Répétons-le : le vote du 9 mars exprime une exigence de rupture

On ne peut pas répondre à cette exigence en apportant à la politique de l'Union européenne et du gouvernement Sarkozy-Fillon un soutien que les électeurs leur ont refusé.

On ne peut pas répondre à cette exigence en organisant les « euro-régions » disloquant la République, comme vient de le faire le dirigeant du PS Michel Vauzelle avec son euro-région « Alpes-Méditerranée » englobant deux régions françaises et trois régions italiennes, ou en se revendiquant de « la France des territoires », comme l'a déclaré François Hollande di-

manche soir (1) !

Le 9 mars, le peuple a dit : rupture avec cette politique, rupture avec l'Union européenne ! Le 9 mars, s'appuyant sur les déclarations des uns et des autres, le Premier ministre, François Fillon, a affirmé que son gouvernement « tiendra le cap des réformes ». Des réformes ? Tous les travailleurs savent qu'il s'agit de contre-réformes qui les menacent dans tous les domaines, des retraites à la représentativité syndicale, du démantèlement de l'Education nationale aux privatisations en cours.

Pour une assemblée constituante

Ce 9 mars, le peuple a dit : « Assez ! C'est assez ! (...) ». C'est l'exigence qui s'est exprimée depuis plusieurs mois sur le terrain de la lutte de classe directe, des exploités dressant la grève et la manifestation contre les coups meurtriers de la classe capitaliste et du gouvernement. Dans les jours mêmes qui ont précédé les élections municipales, cela s'est exprimé particulièrement dans l'unité avec les organisations, dans les grèves et manifestations des enseignants et des parents, ainsi que dans l'Equipe-ment, sans parler des retraités. Répondre à cette exigence, c'est, dans le respect des prérogatives et de l'indépendance des organisations syndicales, combattre pour aider à forger l'unité sur les revendications. Répondre à cette

exigence, c'est ouvrir la voie de la démocratie. Les institutions au service de la classe dominante ont fait faillite. C'est au peuple de décider comment et par quoi les remplacer (...).

Seule une Assemblée constituante pourra décider de briser le carcan de l'Union européenne, qui promet à tous les peuples le même sombre avenir : chômage, misère, précarité, guerre et dislocation, ou même Etats artificiels comme le Kosovo...

Seule une Assemblée constituante pourra jeter les bases d'une véritable union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe, à laquelle ont appelé des délégués de 19 pays, réunis dans une conférence ouvrière européenne les 2 et 3 février 2008 à Paris.